

Communiqué du Comité pour la protection des journalistes

Le journaliste Comlan Hugues Sossoukpè extradé de force vers le Bénin

Dakar, le 17 juillet 2025 – Le Comité pour la protection des journalistes appelle les autorités béninoises à libérer [Comlan Hugues Sossoukpè](#), directeur de publication de l'hebdomadaire béninois en ligne [interdit](#) Olofofo Info, suite à son arrestation en Côte d'Ivoire le 10 juillet. Il a ensuite été [extradé](#) vers le Bénin, malgré son statut de réfugié au Togo.

« Le transfert forcé du journaliste Comlan Hugues Sossoukpè par la Côte d'Ivoire vers le Bénin, malgré son statut de réfugié au Togo, envoie un message inquiétant aux journalistes de la région », a déclaré Moussa Ngom, représentant du CPJ pour l'Afrique francophone. « Il doit être libéré immédiatement et sans condition. De telles tactiques agressives et transnationales illustrent une collaboration transfrontalière visant à museler un journaliste critique. »

Le 14 juillet 2025, un juge du Tribunal béninois pour la répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET) a confirmé la détention de Sossoukpè dans la ville de Ouidah, dans l'attente d'une enquête judiciaire sur des accusations d'incitation à la rébellion, d'incitation à la haine et à la violence, de harcèlement par communication électronique et d'apologie du terrorisme, selon une copie de la décision consultée par le CPJ.

Sossoukpè était en Côte d'Ivoire pour couvrir une conférence gouvernementale lorsqu'il a été arrêté. Il vit au Togo depuis 2019 et y détient le statut de réfugié depuis qu'il a reçu des menaces au Bénin, d'où il est originaire, en lien avec son travail.

Sossoukpè a déclaré à Maximin Pognon, son avocat, qui s'est entretenu avec le CPJ, que quatre personnes s'identifiant comme des agents des forces de l'ordre ivoiriennes et une cinquième comme un « colonel de la gendarmerie » lui ont demandé de répondre à une convocation. Mais Sossoukpè a reconnu deux d'entre eux comme étant des policiers béninois, a déclaré Pognon.

Sossoukpè a déclaré qu'il avait exigé qu'ils le traduisent devant un juge, ce qu'ils ont accepté, mais ne l'ont pas fait. Au lieu de cela, ils ont saisi son téléphone et son ordinateur, l'ont brièvement emmené au quartier général des forces de l'ordre ivoiriennes, puis l'ont escorté à bord d'un avion qui l'a emmené au Bénin.

Deux personnes proches du dossier, qui ont demandé à ne pas être nommées pour des raisons de confidentialité, ont déclaré que dans les jours précédant son arrestation, Sossoukpè avait alerté ses amis qu'il y avait des plans d'enlèvement contre lui.

Les appels et les messages WhatsApp du CPJ à Andy Kouassi, directeur des relations publiques du ministère ivoirien de la Communication, et à Wilfried Léandre Houngbédji, porte-parole du gouvernement béninois, ainsi que le courriel du CPJ à la gendarmerie ivoirienne, sont restés sans réponse.

Lien communiqué : <https://cpj.org/2025/07/journalist-comlan-hugues-sossoukpe-forcibly-extradited-to-benin/>

Basé à New York, aux Etats-Unis, le Comité pour la protection des journalistes est une organisation indépendante à but non lucratif qui œuvre pour la liberté de la presse à l'échelle mondiale. Il défend le droit des journalistes à couvrir l'actualité en toute sécurité, sans craindre de représailles.